



# Visitez un chantier et découvrez la Construction de demain !

Construction - Travaux | Electrotechnique - Chauffage | Nature - Jardins

Date

05 mai 2022

Le 15 mai prochain, la Confédération de la Construction

(<https://www.confederationconstruction.be/wallonie/Home.aspx>) organise la Journée Chantiers Ouverts. Une occasion de découvrir un espace de travail où de multiples métiers se rencontrent ! De grandes infrastructures, des restaurations de bâtiments, des travaux de rénovation énergétique...Il y en a pour tous les goûts.

## 8 types de chantiers

Les entreprises de construction belges vous proposent donc découvrir leurs chantiers. Les différents sites sont répartis en thématiques :

Logement

Rénovation/restauration

Sports/culture

Techniques et métiers innovants

Génie Civil/grands travaux

Bâtiments non-résidentiels

Infrastructures scolaires



Les visites peuvent se faire de manière physique ou virtuelle de 10h à 17h.

Retrouvez toutes les visites possibles sur le site **Journée Chantiers Ouverts** (<https://journeechantiersouverts.be/>)



## 40 formations en Construction à l'IFAPME

Des voiries aux bâtiments, des constructions traditionnelles en béton aux nouveaux bâtiments en structures bois. Du gros œuvre au parachèvement en passant par l'isolation, la performance énergétique des bâtiments. Du sol au plafond, des techniques traditionnelles aux technologies numériques, des métiers du patrimoine à la mise en œuvre de matériaux innovants ou biosourcés... Au total, c'est une quarantaine de formations ([https://www.ifapme.be/catalogue?no\\_idx=1&domain\\_tid=5&formation\\_tid%5b159%5d=159&formation\\_tid%5b100%5d=100&formation\\_tid%5b101%5d=101](https://www.ifapme.be/catalogue?no_idx=1&domain_tid=5&formation_tid%5b159%5d=159&formation_tid%5b100%5d=100&formation_tid%5b101%5d=101)) dans le secteur de la construction, de l'électrotechnique et du bois **que propose l'IFAPME**. Il y en a donc pour tous les goûts et toutes les orientations, avec à chaque fois, la satisfaction de voir son travail prendre concrètement.



**Découvrez nos formations dans la Construction** ([https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain\\_tid=5&formation\\_tid\[159\]=159&formation\\_tid\[100\]=100&formation\\_tid\[101\]=101](https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain_tid=5&formation_tid[159]=159&formation_tid[100]=100&formation_tid[101]=101))  
**Bois** ([https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain\\_tid=5&formation\\_tid\[159\]=159&formation\\_tid\[100\]=100&formation\\_tid\[101\]=101](https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain_tid=5&formation_tid[159]=159&formation_tid[100]=100&formation_tid[101]=101))

## Des incitants pour booster les formations

Le Gouvernement wallon a finalisé de nouveaux incitants pour booster les formations en alternance de l'IFAPME dans les métiers de la Construction, de l'Electrotechnique et de l'Industrie.

Bois :

### Prime jusqu'à 2000 €

Une prime jusqu'à 2000€ est proposée aux apprenants IFAPME en alternance, inscrits dans ces filières. Pour savoir si vous y avez droit, consultez [la liste des formations concernées](#) (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=922>) et [les conditions et modalités d'octroi](#) (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=923>) dont les conditions spécifiques pour les primo-entrants.

### Le Passeport Drive : un chèque permis de conduire

Pour faciliter la mobilité des apprenants et apprenantes en alternance, le Gouvernement wallon a mis en place [le remboursement des frais liés à l'apprentissage de la conduite](#) (<https://www.ifapme.be/auto-ecole>). Cette aide est valable pour le **permis B (voiture)** ou le **permis AM (cyclomoteur)**. Une opportunité unique de devenir autonome dans vos déplacements ! Pour consulter la liste des formations concernées et les conditions d'octroi : [qui peut bénéficier du chèque "permis de conduire" ?](#) (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=924>)

Pour rendre cette mesure possible, une série d'auto-écoles ont répondu présentes et la liste est disponible sur [notre page dédiée](#) (<https://www.ifapme.be/auto-ecole>). Les auto-écoles souhaitant participer à l'action peuvent encore se manifester auprès de l'IFAPME, pour les prochaines années de formation.

Les équipes de l'IFAPME ont récemment commencé à communiquer les modalités pratiques à chaque apprenant ou apprenante concerné.e. Depuis la mi-mars, plus de 100 apprenants en formation en ont déjà fait la demande. Des apprenants et apprenantes IFAPME bénéficieront donc bientôt de la mesure !

**Déjà inscrit ?** Vous pouvez profiter de l'ensemble de ces mesures si vous réalisez au minimum 3 mois de stage en entreprise d'ici le 30 septembre 2022.

**Pas encore inscrit ?** Vous pouvez vous inscrire toute l'année en [formation pour jeunes \(dès 15 ans\)](#) (<https://www.ifapme.be/formations-pour-jeunes>). Vous commencez dès que vous avez trouvé une entreprise formatrice et vous rejoignez les cours en septembre.

**Retrouvez d'autres mesures initiées par l'IFAPME et le secteur de la construction** (<https://www.ifapme.be/reconstruction>)



## Intéressé-e par une formation à l'IFAPME ?

- > Découvrez nos formations dans la Construction ([https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain\\_tid=5&formation\\_tid\[159\]=159&formation\\_tid\[100\]=100&formation\\_tid\[101\]=101](https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain_tid=5&formation_tid[159]=159&formation_tid[100]=100&formation_tid[101]=101))
- > Contactez-nous via notre [formulaire de contact](https://www.ifapme.be/nous-contacter) (<https://www.ifapme.be/nous-contacter>)
- > En savoir encore plus sur le secteur ? Surfez sur [www.jeconstruismonavenir.be](http://www.jeconstruismonavenir.be) (<http://www.jeconstruismonavenir.be>)

